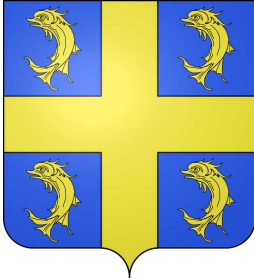


DEL081_2025



Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 030-213001050-20251213-DEL081_2025-DE

DÉPARTEMENT DU GARD - COMMUNE DE DOURBIES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Le samedi 13 décembre 2025, le Conseil Municipal de la Mairie de Dourbies, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel des séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Irène LEBEAU, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 05/12/2025

Secrétaire de séance : Marc SAUVAIRE

En exercice : 10

Présents : 8

Excusés : 2

Absents : 0

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 9 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 1

Membres présents :

Irène LEBEAU, Marc SAUVAIRE, Renaud ESCANDE, Gaëlle JOSSINET, Corinne THERIC, Jean-Luc ABLE, Jean-Marie PONCELET, Laurent BALSAN

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Jean-Claude THION, Christian RAGUES (donne pouvoir à : Jean-Marie PONCELET)

Membres Absents :

Location Plle C 891

Mme le maire expose :

La commune de Dourbies possède la parcelle cadastrée C891 d'une superficie totale de 1 1164m². Un habitant des Laupies a demandé l'autorisation de l'aménager pour ses activités professionnelles à vocation de sensibilisation de protection et de découverte du milieu naturel.

Mme le maire propose de louer cette parcelle à l'administré moyennant le versement d'un loyer annuel de 50 € dans le cadre d'une convention d'occupation précaire et révocable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition et charge Mme le maire de signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré en mairie le samedi 13 décembre 2025

Le Secrétaire de séance,
Marc SAUVAIRE

Mme le Maire

